



EXERCICE 1896

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE

Assemblée générale des Actionnaires du 10 Février 1897

RAPPORTS

DE LA

DIRECTION ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

MULHOUSE

IMPRIMERIE VEUVE BADER & C^{IE}

1897

EXERCICE 1896

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE

Assemblée générale des Actionnaires du 10 Février 1897

RAPPORTS

DE LA

DIRECTION ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

MULHOUSE

IMPRIMERIE VEUVE BADER & C^{IE}

1897

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE

CONSEIL DE SURVEILLANCE POUR 1897

- MM. **GUSTAVE FAVRE**, *président*,
ancien négociant à Mulhouse;
- JEAN MANTZ**, *vice-président*,
de la maison DOLLFUS & MANTZ, à Mulhouse;
- PAUL CHAMBAUD**
des Filatures de laine peignée ci-devant SCHWARTZ & C^{ie}, à Mulhouse;
- LÉON DARDEL**
de la Société alsacienne de constructions mécaniques, à Mulhouse;
- ÉDOUARD GAST**
industriel à Issenheim;
- ÉMILE GLUCK**
de la maison GLUCK & C^{ie}, à Mulhouse;
- LÉON JOURDAIN**
de la maison FILATURE ET TISSAGE X. JOURDAIN, à Altkirch;
- ÉMILE KÖEHLIN-KLIPPEL**
de la maison FRÈRES KÖEHLIN, à Mulhouse;
- LÉON KÖEHLIN**
de la maison FRITZ KÖEHLIN FILS & C^{ie}, à Mulhouse;
- JULES PLATEN**
de la maison J. HEILMANN & C^{ie}, à Mulhouse;
- MARC REBER**
négociant à Mulhouse;
- ANTOINE SCHOFF**
de la maison SCHAEFFER & C^{ie}, au château de Pfastatt;
- ÉMILE THIERRY-MIEG**
ancien industriel à Mulhouse.

DIRECTION

M. **EUGÈNE RAVAL**, *directeur*.

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE

RAPPORT DE LA DIRECTION

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

du 10 Février 1897

MESSIEURS,

Nous venons vous rendre compte de la marche des affaires de votre Société pendant l'exercice 1896, et soumettre à votre approbation le bilan au 31 décembre dernier.

Les résultats favorables que nous attendions de la libération de nos actions se sont produits dans une mesure qui sans doute vous donnera satisfaction.

Nos relations ont en effet pris une importante extension qui se traduit dans le mouvement général des comptes par une augmentation de : M. 43,758,072.70 ou Fr. 54,697,590.88, soit près de 20 %.

Nous n'attachons pas une importance exagérée au chiffre d'affaires, que des écritures d'ordre et des opérations sans profit peuvent inutilement grossir. Mais comme à l'augmentation d'affaires correspond une augmentation de rendement, il est permis d'en tirer des conclusions favorables pour la situation du Comptoir.

24, 1896

Les pertes sur mauvais débiteurs ont été insignifiantes. Nous n'avons eu à amortir qu'une petite créance de :

M. 175.04 ou Fr. 218.80, dont moitié environ rentrera encore.

Voici, avec les chiffres comparatifs, l'exposé que nous avons l'habitude de vous faire des principaux comptes du bilan :

CAPITAL

Notre capital social, complètement payé, est de :

M. 3,500,000 ou Fr. 4,375,000, divisé en :
2000 actions de M. 400 ou Fr. 500, et en :
2700 » » 1000 » 1250.

Ces actions sont entre les mains de 382 porteurs.

RÉSERVE STATUTAIRE

La réserve statutaire reste sans changement à :

M. 350,000 ou Fr. 437,500,
soit au dixième de notre capital.

FONDS DE PRÉVOYANCE

Par suite des intérêts d'une année, ajoutés au taux de 3%, le fonds de prévoyance qui au 31 décembre 1895 s'élevait à :

M. 140,000 ou Fr. 175,000, a été porté à :
» 144,200 ou » 180,250.

Votre conseil vous proposera de l'élever à :

M. 160,000 ou Fr. 200,000, au moyen d'un prélèvement de :
» 15,800 ou » 19,750 sur le solde du compte de profits et pertes mis à votre disposition.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Notre chiffre d'affaires s'est élevé à :

M. 296,834,588.80 ou Fr. 371,043,236.—, en augmentation de :
» 43,758,072.71 ou » 54,697,590.88 sur celui de l'exercice précédent.

Handwritten calculation:
4375
1775

6150
205

6355

Handwritten calculation:
615
205

638

(1896)

PORTEFEUILLE

Le mouvement du portefeuille à l'entrée a été de :
71322 effets pour M. 53,070,711.19 ou Fr. 66,338,388.99, contre :
69862 » » 44,297,362.66 ou » 55,371,703.33 en 1895.

Au 31 décembre dernier, nous avons en portefeuille :
4355 effets pour M. 3,064,809.25 ou Fr. 3,831,011.57.

TITRES

Le compte de titres figure au bilan pour :
M. 6,081.60 ou Fr. 7,602.—.
Cette somme représente :
4 actions industrielles cotées M. 1,520 ou Fr. 1,900, mais dont la valeur immédiatement réalisable est du double environ, et :
2 actions d'utilité locale cotées pour mémoire à M. 0.80 ou Fr. 1 chacune.

FRAIS GÉNÉRAUX

Les frais généraux ont été de :
M. 48,193.71 ou Fr. 60,242.14,
en diminution sur l'exercice précédent de :
M. 3,202.55 ou Fr. 4,003.19.

BÉNÉFICES NETS

Les bénéfices nets, qui en 1895 avaient été de :
M. 260,649.01 ou Fr. 325,811.27,
se sont élevés pour l'exercice 1896 à :
M. 356,646.96 ou Fr. 445,808.70, auxquels il y a lieu d'ajouter :
» 105,640.74 ou » 132,050.93, report du dernier exercice.
M. 462,287.70 ou Fr. 577,859.63, total du compte de profits et pertes mis à votre disposition.

Le Directeur,
E. RAVAL.

RAPPORT
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

DU

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE

du 10 Février 1897

MESSIEURS,

Votre conseil de surveillance vient, conformément aux statuts, vous présenter son rapport sur les opérations de la Société pendant l'année 1896 qui est notre quarante-troisième exercice, puis soumettre à votre approbation les comptes et la répartition des bénéfices qu'il a décidé de vous proposer.

La composition du conseil n'a subi aucune modification dans le courant de l'année.

Cet exercice était particulièrement intéressant pour nous. Au moment de notre dernière assemblée générale, nous venions, en raison du développement pris par les affaires de notre établissement, de vous demander de verser environ deux millions de francs pour libérer les actions de mille Mark, et nous désirions beaucoup, malgré ce capital presque double à rémunérer, pouvoir maintenir le dividende habituel.

Nous avons la grande satisfaction de vous annoncer que ce but est atteint, et que le chiffre des bénéfices de Fr. 445,808.70, que le rapport de la Direction vient de vous faire connaître, nous permet de vous proposer la distribution du dividende de 8%, et en outre, de verser au compte de Prévoyance une somme de Fr. 19,750.— pour le porter à 200,000 francs.

C'est en somme un dividende total presque double de celui habituel, soit 350,000 francs au lieu de 188,000 francs que le Comptoir vous versera tout en maintenant un report de solde de Profits et Pertes presque aussi important que ces dernières années, soit Fr. 126,867.03.

Ces résultats, nous ne saurions trop vous le répéter, proviennent uniquement d'affaires courantes de banque, et sont pour vous une preuve de plus de l'intelligence, de l'activité et de la prudence avec lesquelles les affaires du Comptoir sont dirigées. Votre Conseil a déjà adressé ses félicitations à la Direction; nous sommes persuadés que vous vous y associerez en lui témoignant publiquement votre satisfaction.

Nous ne reviendrons pas en détail sur les différents chapitres du bilan que vous avez sous les yeux. Les vérifications habituelles ont été faites périodiquement par les membres du Conseil, qui ont constaté la parfaite tenue des écritures et l'exactitude des comptes qui vous sont soumis.

Les pertes afférentes à l'exercice ont été nulles, et nous ne voyons aucun compte nous causant des préoccupations; néanmoins, nous continuons à agir avec la même prudence que par le passé pour parer, le cas échéant, aux éventualités qui pourraient se produire.

En commençant, et pour rester dans l'ordre d'idées introduit par nos prédécesseurs, nous vous avons dit que l'année 1896 était notre 43^e exercice, mais elle est réellement le 49^e et nous entrons dans le 50^e, le Comptoir d'Escompte n'ayant été que la continuation du Comptoir national de Mulhouse, créé en mars 1848. Nous aurons donc au moment de notre prochaine assemblée générale, à célébrer le cinquantenaire de notre établissement, et nous formons le vœu de pouvoir à cette occasion vous annoncer des résultats non moins favorables que ceux du dernier exercice.

En conséquence de ce qui précède, nous avons l'honneur de vous soumettre les propositions suivantes :

1^o Approbation du bilan que vous avez sous les yeux, et tel qu'il est relaté dans le rapport de la Direction;

2^o Approbation du compte de profits et pertes et de l'emploi de son solde disponible.

Les bénéfices nets de l'année s'élèvent à.....	Fr.	445,808.70
Le report de l'exercice précédent s'élève à.....	»	132,050.93
Total	Fr.	577,859.63

qui seraient répartis comme suit :

Aux actionnaires pour premier dividende statuaire de 4 %	Fr.	175,000.—	
A la Direction et au conseil de surveillance pour tantièmes 30 % sur Fr. 270,808.70	»	81,242.60	
Aux actionnaires pour dividende supplémentaire de 4 %	»	175,000.—	
Au compte de prévoyance pour le porter à Fr. 200,000	»	19,750.—	
Solde du compte de profits et pertes à reporter à nouveau	»	126,867.03	
Somme égale.....	Fr.	577,859.63	+ 5 intérêt sur solde de prévoy.

La réserve statutaire reste à la somme de Fr. 437,500, soit le dixième du montant de notre capital.

Le dividende total de 8 %, soit

Fr. 40	ou	M. 32	par action de	500 fr.,	et
» 100	ou	» 80	»	» 1250 fr.,	

serait payable à partir du 31 Mars prochain à la Caisse de la Société, contre présentation des titres ou des récépissés de dépôt.

3^o Renouvellement partiel du Conseil de surveillance et nomination de nouveaux membres.

Les membres sortants sont :

MM. LÉON KOECHLIN
 EMILE THIERRY-MIEG
 ANTOINE SCHOFF
 ALEXANDRE DE STRASZÉWICZ
 EDOUARD GAST.

M. Alexandre de Straszéwicz, ayant quitté l'Alsace, ne se représente plus.

Nous vous proposons de renommer :

MM. LÉON KOECHLIN
EMILE THIERRY-MIEG
ANTOINE SCHOFF
EDOUARD GAST,

pour trois ans, et d'élire comme membres nouveaux :

M. PAUL CHAMBAUD, des Filatures de laine peignée ci-devant Schwartz & C^{ie}, pour trois ans, en remplacement de M. de Straszéwicz, et

M. LÉON DARDEL, de la Société alsacienne de constructions mécaniques, pour deux ans, afin de rentrer dans la série renouvelable en 1899.

Au nom du Conseil de surveillance :

LE PRÉSIDENT,

GUSTAVE FAVRE.

RÉSOLUTIONS

L'assemblée générale approuve les comptes qui lui sont présentés et fixe le dividende de l'exercice 1896 à 8 %, soit :

M. 32 ou Fr. 40 par action de M. 400 ou Fr. 500
» 80 » » 100 » » » 1000 » » 1250

payable à partir du 31 Mars prochain, à la caisse de la Société, contre présentation des titres ou des récépissés de dépôt.

Elle réélit pour trois ans :

MM. LÉON KOECHLIN
EMILE THIERRY-MIEG
ANTOINE SCHOFF
EDOUARD GAST

et nomme pour trois ans :

M. PAUL CHAMBAUD, en remplacement de M. A. de Straszéwicz,
et pour deux ans :

M. LÉON DARDEL.

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE

Résumé du Bilan au 31 Décembre 1896

ACTIF			PASSIF		
	FR.	C.		FR.	C.
Caisse et Banque de l'Empire.....	143 703	19	Capital.....	4 375 000	—
Portefeuille (4355 effets)	3 831 011	57	Réserve statutaire.....	437 500	—
Comptes débiteurs (y compris les avances sur garanties et les crédits pour acceptations)	6 125 772	30	Fonds de prévoyance.....	180 250	—
Titres.....	7 602	—	Comptes créanciers et comptes de dépôts.....	3 582 959	06
Bâtiment et Mobilier du Comptoir (amortis de fr. 65,357.23).....	250 000	—	Acceptations à payer.....	1 169 969	97
			Réescompte du portefeuille.....	34 550	40
			Profits et pertes { Report de l'exercice 1895	432 050,93	577 859 63
			{ Bénéfice net de l'exercice 1896	445 808,70	
	10 358 089	06		10 358 089	06

Compte de Profits et Pertes

DÉBIT			CRÉDIT		
	FR.	C.		FR.	C.
Frais généraux.....	60 242	14	Solde au 31 décembre 1895.....	132 050	93
Solde créditeur.....	577 859	63	Bénéfice brut.....	506 050	84
	638 101	77		638 101	77

